

PASS CESU : Les services à la personne préfinancés

offre spéciale
COMPANEO

Un carnet d'avantages
OFFERT à chaque
nouveau bénéficiaire !



Le PASS CESU Sodexo pour faire bénéficier de l'accès préfinancé aux services à la personne à vos salariés ou à vous-même, chef d'entreprise !

Avantages entreprise :

- Accessible à toutes les entreprises **même sans salarié**.
- **100 % exonéré** de charges sociales jusqu'à **1 830 € par salarié et par an⁽¹⁾**.
- Ouverture d'un **crédit d'impôt de 25 %⁽²⁾**.

Client PASS CESU

LES AVANTAGES DU CLUB SODEXO

Conseils, astuces et promotions

De nos partenaires, pour votre maison, votre famille, votre santé...

Moteur de recherche, géolocalisation

Profitez des bonnes adresses des membres du Club, invitez vos collègues à déjeuner, notez vos restaurants préférés !

Vie Quotidienne



Dej@coté

bons plans au quotidien



Sodexo Chèques et Cartes de services proposent aux entreprises des services pour concilier performance économique et engagement durable : CHEQUE RESTAURANT, PASS CESU, Chèque Cadeaux et conciergerie d'entreprise.



Avantages salariés :

- **1 830 €** de complément de rémunération pour vos salariés.
- Ouverture d'un **crédit d'impôt de 50 %⁽³⁾** sur les sommes engagées dans le cadre des emplois familiaux.
- Accompagnement personnalisé grâce à **une plate-forme dédiée**.

Nouveau !

Utilisez le e-CESU, le PASS CESU en ligne...

- **Logistique simplifiée** : vos e-CESU seront livrés via un extranet sécurisé sur les comptes de chacun de vos salariés.
- **Paiement à l'euro près**. Pour payer leur prestataire, vos salariés pourront effectuer des virements à l'euro près.

Les principaux services à la personne payables grâce au PASS CESU Sodexo !

- **Maison** dont l'entretien de la maison, l'assistance informatique et Internet à domicile...
- **Enfance** dont le soutien scolaire à domicile et la garde d'enfants en crèche ou à domicile...
- **Aide aux personnes fragilisées** dont la garde-malade à domicile, l'assistance aux personnes âgées et la livraison des courses...

(1) Dans la limite de 1 830 € par an et par collaborateur.

(2) Plafonné à 500 000 €. (3) Plafonné à 15 000 €.

Devis et informations **GRATUITS** en 48 h page 191

Faites une recherche avec le mot-clé : **sodex1** sur www.companeo.com ou Appelez le **0825 160 010** 8.10€ HT